

Eco-quartier Clichy Batignolles : Signature d'un Pacte pour l'emploi local

Mardi 10 juillet, Afaf Gabelotaud, adjointe à la Maire de Paris chargée des politiques de l'Emploi, a réuni à l'Hôtel de Ville Pôle Emploi, investisseurs, futures enseignes commerciales et établissements culturels pour la signature d'un Pacte Parisien pour l'Emploi et les Entreprises.

Sur 54 hectares dans le 17^e arrondissement de Paris, l'éco quartier Clichy-Batignolles est par son ampleur et ses ambitions, l'un des plus grands projets urbains menés à Paris. Autour d'un grand parc dont sept hectares (sur dix à terme) sont d'ores et déjà ouverts au public, s'organise un quartier ouvert et mixte, conjuguant toutes les composantes de la ville (logements pour tous, bureaux, commerces, équipements et espaces publics), qui accueillera à terme 7 500 habitants et 12 700 emplois.

Dans le secteur ouest de la ZAC Clichy-Batignolles, le long du faisceau ferré, les livraisons d'immeubles vont s'enchaîner jusqu'au printemps 2019. Ce secteur mixte regroupera à terme 1 500 logements, et 3 000 salariés. Les équipements et commerces animeront le secteur : seront livrés 18 000 m² de commerces regroupés en deux pôles commerciaux aux entrées du quartier et aux pieds des immeubles de logements et de bureaux.

Ces projets d'implantation de commerces et d'établissements culturels constituent une réelle opportunité de création d'emplois locaux. Près de 500 emplois directs qui devraient y être créés. À travers ce Pacte, l'ensemble des parties prenantes, promoteurs, investisseurs, foncières, grandes enseignes, commerçants indépendants, acteurs culturels et artistiques s'engagent à favoriser l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emplois parisiens.

Pour Afaf Gabelotaud, adjointe à la Maire de Paris chargée des Politiques de l'emploi : « Forte de 370 000 entreprises et 1 900 000 emplois sur son territoire, la Ville de Paris fait preuve d'un dynamisme économique soutenu que nous encourageons grâce à notre partenariat avec Pôle emploi Paris. Ce Pacte, d'une durée de deux ans, prévoit de conduire des actions concrètes pour favoriser les recrutements locaux, soutenir l'insertion des jeunes et renforcer l'implication des nouvelles entreprises dans ce quartier ». Elle ajoute : « Il prévoit par exemple la participation aux forums de recrutement organisés par la Ville de Paris, la présentation des métiers aux demandeurs d'emploi et aux jeunes en orientation professionnelle, la mise en place de formations préalables au recrutement, avec l'appui des acteurs de l'emploi ».

« Fort d'une solide coopération avec la Ville de Paris, Pôle emploi Paris a défini des priorités conjointes pour les Parisiens comme la mise en œuvre rapide de parcours de retour à l'emploi, la mise en place d'une offre de service digitale, la simplification de la vie des demandeurs d'emploi et des entreprises, entre autres » indique Nicolas GARNIER, Directeur territorial de Pôle emploi Paris.

Pôle Emploi, partenaire de la Ville de Paris dans cette démarche, s'engage ainsi à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises en déclinant son offre de services auprès des entreprises dans une logique de complémentarité avec la municipalité et ses partenaires.

Enfin, des publics spécifiques vont faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre de ces recrutements comme les seniors, les jeunes, les demandeurs d'emploi résidant dans un quartier prioritaire ou les bénéficiaires du RSA. Cette action sera ainsi un véritable tremplin pour les publics les plus fragilisés et éloignés de l'emploi.

Contact presse : Ismail MANSOURI – 01 42 76 46 52 – presse@paris.fr